

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017

Objet : **BUDGET EXECUTE 2016**

 Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN MILLET - M. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention de Dominique Cauquy, Trésorier

1. RAPPEL DES PRINCIPES

L'exécution du budget est du ressort :

- du Président qui est ordonnateur des dépenses et des recettes,
- du Trésorier chargé du paiement des dépenses, du recouvrement des recettes, de la tenue de la comptabilité de la Chambre,
- de la Commission des Marchés chargée d'examiner les marchés de travaux et de fournitures dont le montant est supérieur au seuil retenu pour l'application des marchés publics,
- de la Commission des Finances chargée d'émettre un avis sur les comptes et sur les projets de délibérations ayant une incidence budgétaire.

En outre, depuis la réforme comptable, les comptes doivent être certifiés par un commissaire aux comptes.

2. EXECUTION DU BUDGET

2.1. Opérations de fonctionnement

2.1.1/ Charges

Nous avons prévu au budget rectificatif pour l'exercice 2016 un total de charges de 7 095 655 €. Les charges réelles se sont élevées à 6 427 665 € selon le détail suivant :

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Achats marchandises	23 483 €	10 120 €	38 526 €
Salaires	41 994 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	9 966 €	9 770 €	9 031 €
Achats et charges externes	5 718 879 €	6 098 852 €	5 323 912 €
Impôts et taxes	104 550 €	108 153 €	104 424 €
Dotations amortis. et provisions	473 731 €	403 838 €	478 516 €
Autres charges (1)	342 469 €	392 928 €	406 669 €
Charges financières	51 705 €	-	8 584 €
Charges exceptionnelles	233 614 €	-	11 104 €
Impôt Société	28 089 €	30 000 €	4 905 €
Total des charges	7 028 480 €	7 095 655 €	6 427 665 €
Résultat bénéficiaire	836 356 €	-	547 594 €
Total général	7 864 836 €	7 095 655 €	6 975 259 €

(1) dont détail des concours financiers ci-dessous.

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017
Objet : BUDGET EXECUTE 2016

 (1) détail des concours financiers

Bénéficiaires	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
MEA	150 000 €	150 000 €
Fonds développement enseignement	76 000 €	76 000 €
Alimentec syndicat mixte	60 915 €	54 824 €
ECAM	50 000 €	50 000 €
Unions commerciales	12 000 €	8 100 €
Fonds développement économique	10 853 €	-
Manager centre-ville Bourg	10 000 €	10 000 €
Com Com Haut Bugey	7 500 €	7 500 €
Tribunal de commerce	6 800 €	6 800 €
SMBVS	1 650 €	1 524 €
Divers attributions et reprises anté.	7 210 €	17 383 €
Total	392 928 €	382 131 €

2.1.2./ Produits

Nous avons prévu un total de produits de 6 875 613 €. Ils se sont élevés à 6 975 259 € selon le détail suivant :

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Ressource fiscale	6 059 983 €	5 336 872 €	5 346 646 €
Ventes	39 728 €	24 000 €	57 358 €
Production vendue	850 743 €	865 522 €	815 786 €
Subventions	448 776 €	548 952 €	592 713 €
Produits financiers	331 492 €	50 000 €	34 890 €
Reprise sur provisions	68 285 €	-	68 413 €
Produits exceptionnels	65 829 €	50 267 €	59 453 €
Total des produits	7 864 836 €	6 875 613 €	6 975 259 €
Résultat déficitaire	-	220 042 €	-
Total général	7 864 836 €	7 095 655 €	6 975 259 €

2.2. Résultat de fonctionnement

En conséquence, le résultat de l'exercice 2016 peut se résumer ainsi :

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Total des produits	7 864 836 €	6 875 613 €	6 975 259 €
Total des charges	7 028 480 €	7 095 655 €	6 427 665 €
Résultat	836 356 €	-220 042 €	547 594 €

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017

Objet : **BUDGET EXECUTE 2016**

2.3. Capacité d'autofinancement

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable cession	1 281 €		
Dotation amort. provisions	525 436 €	403 838 €	487 100 €
Résultat positif	836 356 €		547 594 €
Total augmentation	1 363 073 €	403 838 €	1 034 694 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Produits cession éléments actifs	2 604 €		
Subventions virées au résultat	51 117 €	50 267 €	50 267 €
Reprise sur provisions	68 285 €		68 015 €
Déficit de l'exercice		220 042 €	
Total diminution	122 006 €	270 309 €	118 282 €
Capacité d'autofinancement	+1 241 067 €	+133 529 €	+916 412 €

2.4. Opérations en capital

	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	12 846 €	12 000 €	1 620 €
Immobilisations corporelles	51 118 €	127 000 €	22 718 €
Immobilisations financières	75 766 €	50 000 €	11 342 €
Augmentation des stocks			1 166 €
Remboursement emprunts			2 813 €
Total des emplois	139 730 €	189 000 €	39 659 €
<u>Ressources :</u>			
CAF	+1 241 067 €	+133 529 €	+916 412 €
Cession immobilisations	2 024 €		
Subvention d'équipement			
Diminution des stocks	2 465 €		
Emprunts et dettes financières	2 339 €		
Total des ressources	1 247 895 €	133 529 €	916 412 €
Excédent fonds de roulement	1 108 165 €		876 753 €
Prélèvement fonds de roulement		55 471 €	

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017

Objet : **BUDGET EXECUTE 2016**

3. BILAN

Le bilan au 31 décembre 2016 se présente donc comme suit :

Actif

	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles	127 208 €	114 569 €
Immobilisations corporelles	4 358 049 €	3 999 722 €
Immobilisations financières	1 982 254 €	1 987 295 €
Sous-total actif immobilisé	6 467 511 €	6 101 586 €
Stocks	6 299 €	7 466 €
Créances	643 994 €	653 565 €
Valeurs mobilières de placements	1 835 404 €	2 543 478 €
Disponibilités	2 902 601 €	2 999 170 €
Sous-total actif circulant	5 388 298 €	6 203 679 €
Comptes de régularisation (1)	80 399 €	59 730 €
Total de l'actif	11 936 208 €	12 364 995 €

(1) charges constatées d'avances concernant l'ajustement des fournitures non stockables, les diverses factures d'assurances, les titres de restauration, les abonnements, les charges du FIT,...

Passif

	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2016
Ecart d'ouverture	2 321 961 €	2 321 961 €
Report à nouveau	6 832 638 €	7 668 993 €
Subventions d'investissements	83 000 €	32 733 €
Résultat de l'exercice	836 355 €	547 594 €
Sous-total capitaux propres	10 073 954 €	10 571 281 €
Provisions pour risques et charges	439 254 €	519 434 €
Sous-total provisions	439 254 €	519 434 €
Emprunts et dettes financières	22 802 €	19 989 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 442 €	318 460 €
Autres dettes diverses	864 068 €	766 122 €
Sous-total dettes	1 232 312 €	1 104 571 €
Comptes de régularisation (1)	190 688 €	169 709 €
Total du passif	11 936 208 €	12 364 995 €

(1) produits constatés d'avances concernant la quote-part des subventions et les redevances de formation

Etat du fonds de roulement

FDR au 31/12/2016	5 009 118 €
Eléments d'affectation du FDR (*) :	
- Apports aux fonds de prêts des PFILS (AG du 19 septembre 2016)	1 500 000 €
FDR non affecté (*)	3 509 118 €

(*) Compte tenu de l'incertitude sur la poursuite de la baisse de la ressource fiscale, un éventuel prélèvement sur le fonds de roulement et non compris les éventuels travaux de remise aux normes concernant le bâtiment Centre des Entrepreneurs, en attente de la formalisation du projet.

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017Objet : **BUDGET EXECUTE 2016****4. FILIALES ET PARTICIPATION**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain ne détient aucune participation supérieure à 50%.

5. ENTITES LIEES A LA CHAMBRE**5.1. Pôle Européen de Plasturgie (PEP)**

La participation historique de la Chambre s'est présentée sous la forme d'un apport à l'association en trois tranches d'un montant total de 1,83 millions d'euros, assorti d'un droit de reprise. Cet apport a été entièrement provisionné. Dans le cadre de son assemblée générale du 26 novembre 2012, la Chambre a approuvé la décision d'abandon du droit de reprise de l'apport au fonds associatif sous condition suspensive de la transformation de l'association en centre technique industriel (CTI) et l'attribution d'un poste d'administrateur. La transformation en CTI a été officialisée par arrêté du 13 novembre 2015 (paru au Journal Officiel du 21 novembre 2015). C'est Monsieur Jean-Pierre MARMILLON qui y représente la Chambre.

5.2. Syndicat mixte Alimentec

Le statut juridique du SMTA est celui d'un syndicat mixte. Ce syndicat a pour objet de faire fonctionner la plate-forme Alimentec. Il est composé :

- de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain,
- du Département de l'Ain,
- de la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse.

La participation de la Chambre revêt la forme d'une subvention de 55 K€ en 2016.

5.3. Agence Economique du Pays de Gex

La Chambre assure au Centre d'Affaires Internationales de Ferney-Voltaire la domiciliation postale estimée pour l'exercice 2016 à un montant de 1 K€.

5.4. Fédération des Unions d'artisans et commerçants de l'Ain (FEUDAC)

Suite à la décision de l'assemblée générale du 29 juin 2009, la Chambre mobilise des moyens administratifs au bénéfice de l'association FEUDAC. Le montant estimé de ce soutien pour l'exercice est de 2K€.

5.5. Viaméca

Par convention du 22 novembre 2012, la Chambre met à disposition de l'association Viaméca des moyens logistiques dont le montant annuel est estimé à 5 K€.

6. ANNEXES

La réglementation en vigueur fait l'obligation à l'Assemblée de voter l'annexe aux comptes de l'exercice. Cette annexe a pour objet de mettre en évidence les faits caractéristiques de l'exercice et de permettre une meilleure compréhension du bilan et du compte de résultat.

Au titre des faits caractéristiques de l'exercice, nous avons noté que :

- malgré le transfert du personnel vers la CCIR au 1^{er} janvier 2013, puis la mise à disposition de ces agents auprès de la CCIT de l'Ain, les engagements sociaux sont maintenus dans les comptes de la CCIT de l'Ain dans la mesure où une convention de paiement des charges de personnel est instaurée entre la CCIR et la CCIT de l'Ain.

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017Objet : **BUDGET EXECUTE 2016**
-----**7. RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES MARCHES**

Conformément aux dispositions de l'article 63 du Règlement Intérieur relatives aux conditions de passation des marchés publics, le rapport sur les marchés passés par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain en vertu de son habilitation a été transmis avec la convocation du 26 juin 2017. Ce rapport sera annexé à la délibération.

8. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission des Finances du 12 juin 2017 a émis un avis favorable sur le projet de budget exécuté pour l'exercice 2016.

Monsieur Philippe Verne va vous donner lecture de cet avis.

"La Commission des Finances s'est réunie le 12 juin 2017 afin d'émettre un avis sur le budget exécuté de l'année 2016.

Après étude du dossier et échanges de vues, la Commission des Finances a rendu un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le budget exécuté de l'année 2016."

9. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission qui lui a été confiée par l'Assemblée générale, le commissaire aux Comptes présente son rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

-le contrôle des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain tels que joints au présent rapport,

-la justification de ses appréciations,

Les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été élaborés par le Trésorier. Il appartient au commissaire aux comptes, sur la base de son audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Son rapport sera annexé à la délibération de l'assemblée générale du 26 juin 2017.

"Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

-le contrôle des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Ain, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

-la justification de nos appréciations,

-les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I-Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Ain à la fin de cet exercice.

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017**Objet : BUDGET EXECUTE 2016***II-Justification des appréciations*

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III-Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents dressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons communiqué nos conclusions à la Commission des Finances du 12 juin 2017 et avons signé ce rapport à l'issue de la finalisation des travaux d'audit.

Fait à Nantes, le 14 juin 2017

Cabinet AURECCA

Représenté par Loïc Bellaton

Commissaire aux Comptes associé

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes"

Ce budget exécuté pour l'exercice 2016 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 26 juin 2017.

L'Assemblée,

- **Vu l'exposé de Dominique Cauquy, Trésorier,**
- **Vu l'avis de la Commission des Finances,**
- **Vu le rapport spécial du Président sur les marchés,**
- **Vu le rapport du Commissaire aux Comptes,**

Après examen et échanges d'observations, et après en avoir délibéré approuve le budget exécuté 2016.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 36
- Nombre de Membres présents 30
- Nombre de voix pour 30
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017
Objet : BUDGET EXECUTE 2016 - ANNEXE BUDGETAIRE

 A.1/ service général

Charges	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Achats marchandises	23 483 €	10 120 €	38 526 €
Salaires	41 994 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	9 744 €	9 500 €	8 824 €
Achats et charges externes	4 434 944 €	4 675 230 €	4 083 819 €
Impôts et taxes	76 164 €	84 502 €	76 068 €
Dotations amort. et prov.	312 175 €	241 109 €	274 400 €
Concours financiers	261 609 €	266 928 €	326 734 €
Charges financières	51 705 €	-	8 584 €
Contributions versées aux services	929 808 €	921 244 €	771 722 €
Charges exceptionnelles	142 076 €	-	9 394 €
IS	28 089 €	30 000 €	4 905 €
Total des charges	6 311 791 €	6 280 627 €	5 644 970 €
Résultat bénéficiaire	908 937 €	-	678 200 €
Total général	7 220 728 €	6 280 627 €	6 323 170 €

Produits	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Ressource fiscale	6 059 983 €	5 336 872 €	5 346 646 €
Ventes	39 728 €	24 000 €	57 358 €
Production vendue	402 553 €	353 801 €	352 382 €
Subventions	252 859 €	343 952 €	408 864 €
Produits financiers	331 492 €	50 000 €	34 890 €
Autres produits	55 659 €	42 054 €	50 842 €
Reprise sur provisions	66 154 €	-	67 892 €
Produits exceptionnels	12 300 €	-	4 296 €
Total des produits	7 220 728 €	6 150 679 €	6 323 170 €
Résultat déficitaire	-	129 948 €	-
Total général	7 220 728 €	6 280 627 €	6 323 170 €

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Eléments d'augmentation :			
Valeur comptable des actifs cédés	1 281 €		
Dotations amort. et prov.	363 880 €	241 109 €	282 984 €
Résultat positif	908 937 €	-	678 200 €
Total augmentation	1 274 098 €	241 109 €	961 184 €
Eléments de diminution :			
Produits de cession des actifs	2 604 €	-	-
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	66 154 €	-	67 892 €
Déficit de l'exercice	-	129 948 €	-
Total diminution	68 758 €	129 948 €	67 892 €
Capacité d'autofinancement	+1 205 340 €	+111 161 €	+893 292 €

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017
Objet : BUDGET EXECUTE 2016 - ANNEXE BUDGETAIRE

Opérations en capital	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Emplois :			
Immobilisations incorporelles	12 846 €	6 000 €	-
Immobilisations corporelles	6 639 €	90 000 €	792 €
Immobilisations financières	73 365 €	50 000 €	8 983 €
Remboursement des emprunts	-	-	3 042 €
Augmentation des stocks	-	-	1 166 €
Opérations interservices	11 387 €	20 631 €	2 557 €
Total des emplois	104 237 €	166 631 €	16 540 €
Ressources :			
Capacité d'autofinancement	1 205 340 €	111 161 €	893 292 €
Cessions d'immobilisations	2 024 €	-	-
Diminution des stocks	2 465 €	-	-
Emprunts et dettes financières	-	-	-
Total des ressources	1 209 829 €	111 161 €	893 292 €
Prélèvement sur fds de roulement	-	55 470 €	-
Excédent du fonds de roulement	1 105 592 €	-	876 752 €

A.2/ Service formation

Charges	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	222 €	-	207 €
Achats et charges externes	1 209 807 €	1 378 958 €	1 180 934 €
Impôts et taxes	17 090 €	11 976 €	17 021 €
Dotations amort. et prov.	136 720 €	137 892 €	177 931 €
Concours financiers	125 924 €	126 000 €	118 652 €
Charges financières	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges exceptionnelles	89 726 €	-	-
Total des charges	1 579 489 €	1 654 826 €	1 494 745 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	1 579 489 €	1 654 826 €	1 494 745 €

Produits	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	363 692 €	433 690 €	381 859 €
Subventions	195 918 €	205 000 €	183 849 €
Produits financiers	1 893 €	-	123 €
Autres produits	393 €	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
Contributions reçues des services	929 808 €	921 244 €	771 722 €
Produits exceptionnels	52 152 €	50 267 €	55 556 €
Total des produits	1 543 856 €	1 610 201 €	1 393 109 €
Résultat déficitaire	35 633 €	44 625 €	101 636 €
Total général	1 579 489 €	1 654 826 €	1 494 745 €

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017
Objet : BUDGET EXECUTE 2016 - ANNEXE BUDGETAIRE

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable des actifs cédés	-	-	-
Dotations amort. et prov.	136 720 €	137 892 €	177 931 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	136 720 €	137 892 €	177 931 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	51 117 €	50 267 €	50 267 €
Reprise sur provisions	1 893 €	-	123 €
Déficit de l'exercice	35 633 €	44 625 €	101 636 €
Total diminution	88 643 €	94 892 €	152 026 €
Capacité d'autofinancement	48 077 €	43 000 €	25 905 €

Opérations en capital	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	-	6 000 €	1 620 €
Immobilisations corporelles	44 479 €	37 000 €	21 926 €
Immobilisations financières	2 401 €	-	2 359 €
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	46 880 €	43 000 €	25 905 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	48 077 €	43 000 €	25 905 €
Subventions d'équipement	-	-	-
Cession d'actifs	-	-	-
Total des ressources	48 077 €	43 000 €	25 905 €
Prélèvement sur fds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	1 197 €	-	-

A.3/ Service divers

Charges	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Achats et charges externes	98 154 €	88 962 €	79 214 €
Impôts et taxes	11 296 €	11 675 €	11 336 €
Dotations amort. et prov.	28 642 €	24 837 €	26 184 €
Concours financiers	-	-	-
Intérêts des emprunts	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges exceptionnelles	1 812 €	-	1 710 €
Total des charges	136 098 €	125 474 €	118 444 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	136 098 €	125 474 €	118 444 €

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017
Objet : BUDGET EXECUTE 2016 - ANNEXE BUDGETAIRE

Produits	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	84 498 €	78 031 €	81 544 €
Subventions	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
Autres produits	13 038 €	1 975 €	7 930 €
Reprise sur provisions	238 €	-	-
Produits exceptionnels	1 377 €	-	-
Total des produits	99 151 €	80 006 €	89 474 €
Résultat déficitaire	36 947 €	45 468 €	28 970 €
Total général	136 098 €	125 474 €	118 444 €

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	24 836 €	24 837 €	26 184 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	24 836 €	24 837 €	26 184 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	238 €	-	-
Déficit de l'exercice	36 947 €	45 468 €	28 970 €
Total diminution	37 185 €	45 468 €	28 970 €
Capacité d'autofinancement	-12 349 €	-20 631 €	-2 786 €

Opérations en capital	Exécuté 2015	Rectificatif 2016	Exécuté 2016
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	0 €	0 €	0 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-12 349 €	-20 631 €	-2 786 €
Emprunts et autres dettes	2 339 €	-	229 €
Opérations interservices	11 387 €	20 631 €	2 557 €
Total des ressources	1 377 €	0 €	0 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	1 377 €	-	-

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017
Objet : RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES MARCHES - ANNEXE BUDGETAIRE

APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 63 DU REGLEMENT INTERIEUR

I - MARCHES DE SERVICES
11 - Marchés de 25 000 à 89 999 € H.T.

NATURE	DATE DE NOTIFICATION	ATTRIBUTAIRE
<p><u>Formation continue : Bureautique internet & langues étrangères</u></p> <p><u>LOT 1 : Langues étrangères</u></p> <p><i>module 1 : Comprendre et rédiger des écrits professionnels</i> <i>module 2 : Réussir le 1er contact (physique et téléphonique)</i> <i>module 3 : Communiquer avec les clients / fournisseurs / sous-traitants</i> <i>module 4 : S'exprimer en public</i> <i>module 5 : Conduire une réunion</i> <i>module 6 : Réussir un entretien</i> <i>module 7 : Communiquer dans la langue étrangère spécifique à sa fonction</i> <i>module 8 : Communiquer dans la langue étrangère spécifique à son secteur d'activité</i> <i>module 9 : Découvrir une langue étrangère</i> <i>module 10 : Perfectionner la pratique d'une langue étrangère</i> <i>module 11 : Optimiser la pratique d'une langue étrangère</i></p> <p><u>Lot 2 : Bureautique/internet</u></p> <p><i>module 1 : Piloter son activité à l'aide d'Excel</i> <i>module 2 : Appréhender les fonctions de base de votre PC Windows/Word/Excel</i> <i>module 3 : Windows - Word - Excel : renforcer leur efficacité</i> <i>module 4 : Powerpoint - Elaborer des présentations de documents aussi bien simples qu'élaborées</i> <i>module 5 : Site Internet et E-commerce - Comment communiquer sur son activité sur Internet</i> <i>module 6 : Référencement Internet et E-réputation</i> <i>Module 7 : Maîtriser la communication sur les réseaux sociaux</i> <i>module 8 : Maîtriser le traitement d'image avec Photoshop</i></p>	<p align="center">25/04/2016</p> <p align="center">25/04/2016</p> <p align="center">08/04/2016</p>	<p>Modules N°1, 3, 5, 7, 9 et 11 (module 11 : en option inter-groupe et intra-individuelle)</p> <p>Madame Charlotte ROUZAUT 13 Rue de l'abreuvoir 01250 JASSERON</p> <p>Modules N° 2, 4, 6, 8, 10 et 11 (module 11 : en option intra-groupe)</p> <p>Monsieur Didier LEITAO 4 rue du Gailloux 01800 CHARNOZ SUR</p> <p><i>Modules N°1, 2, 3, 4</i></p> <p>Monsieur Pierrick CHANTREUIL (format PC) 75 Impasse des Guerrets 71870 HURIGNY</p> <p><i>modules 5, 6, 7, 8 :</i> INFRACTUEUX</p>
<p>Prestation de gardiennage et surveillance des bâtiments de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain</p>	01/12/2016	<p>ASPP 31 avenue Arsène d'Arsonval 01000 BOURG EN BRESSE</p>

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017

Objet : **RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES MARCHES - ANNEXE BUDGETAIRE**

12 - Marchés de 90 000 à 135 000 € H.T.

Aucun

13 - Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 135 000 € H.T.

Aucun

II - MARCHES DE FOURNITURES

21 - Marchés de 25 000 à 89 999 € H.T.

Aucun

22 - Marchés de 90 000 à 135 000 € H.T.

Aucun

23 - Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 135 000 € H.T.

Aucun

AB	PF